

ACCOMPAGNEMENT DE LA REGION DANS LE CADRE DE LA REFORME DU BACCALAUREAT LYCEES PUBLICS

Vous avez reçu le 15 mai dernier une notification du choix porté par votre établissement de conserver des manuels papier ou de passer au numérique.

Le dispositif mis en place vous donne droit à des dotations en nature. La Région a passé des marchés lui permettant d'acheter les manuels et/ou les équipements pour l'ensemble des lycées, selon les choix exprimés par ces derniers. Comme cela avait été indiqué, les délais légaux des procédures liées à la commande publique ne permettent pas d'ouvrir l'outil de commande des manuels papier et numériques avant le 1er juillet 2019.

Aussi, nous mettrons à disposition des établissements des outils de précommandes.

POUR LES LYCEES HEBERGEANT DES CLASSES EN VOIE GENERALE ET/OU TECHNOLOGIQUE

Un OUTIL DE PRECOMMANDE sera ouvert la semaine **du 10 juin et jusqu'au 5 juillet 2019**. Il permettra une première vague de commandes de manuels, en vue d'une livraison à la rentrée. La date précise d'ouverture de cette plateforme, ainsi que les modalités vous seront précisées très prochainement.

La PLATEFORME DE COMMANDE sera ensuite ouverte. A minima deux autres vagues de commandes seront organisées, en septembre et en octobre. Elles permettront d'une part d'ajuster les commandes en fonction des effectifs si cela était nécessaire et d'autre part de laisser aux enseignants qui le souhaitent un peu plus de temps pour choisir leurs manuels.

POUR LES LYCEES HEBERGEANT DES CLASSES EN VOIE PROFESSIONNELLE

Une ENQUETE EQUIPEMENT sera ouverte **la semaine du 17 juin 2019**. Elle vous permettra de renseigner quels niveaux vous souhaitez voir équipés de tablettes dans votre établissement.

La PLATEFORME DE COMMANDE des manuels sera ouverte début juillet. A minima deux vagues de commandes seront organisées, en septembre et en octobre.

	Choix papier	Choix numérique
Manuels	GT : possibilité de commander jusqu'à 9 manuels pour les classes de 2 ^{nde} et 8 manuels pour les classes de 1 ^{ère}	
	Pro : possibilité de commander jusqu'à 3 manuels pour les classes de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} année de CAP	
Equipements individuels	Pas d'équipement	GT : équipement des élèves de 2 ^{nde} et de 1 ^{ère}
		Pro : équipement de tous les élèves (hors 3 ^{ème} prépa pro), sauf souhait contraire de l'établissement

Les dispositifs d'aides sociales sont maintenus pour les élèves non concernés par la réforme pour le réassort, pour tous les élèves de la voie professionnelle pour la dotation d'aide à l'achat des « consommables » ou cahiers d'exercices plus d'information sur ce sujet [ici](#).

La Région prévoit une campagne de collecte des anciens manuels papier, les modalités en seront bientôt précisées.